

## Expérimentation animale

**CODE STAGE : NSVAL0036**

### INFORMATIONS PRATIQUES

**Dates de la formation :**

Voir catalogue ENSV-FVI

<https://ensv-fvi.fr/formation-continue/>

**Durée :**

4 jours (1 journée pour les inspecteurs juniors puis 3 jours pour tous les inspecteurs)

**Lieu :**

Ecole nationale des services vétérinaires (ENSV) – 1 avenue Bourgelat, 69280, Marcy-L'Étoile

**Public cible :**

Uniquement les inspecteurs chargés de l'inspection des établissements d'expérimentation animale, pour lesquels cette formation a un caractère obligatoire.

**Taille du public :**

Consulter l'ENSV-FVI

**Intervenants / Formateurs (ou Référents techniques) :**

- Référent expérimentation animale,
- Enseignants des écoles vétérinaires,
- Responsables d'établissements d'expérimentation animale,
- Ministère chargé de l'enseignement et de la recherche.

**Responsables pédagogiques :**

Valérie GUIRAL-TREUIL, ENSV-FVI

**Modalités d'inscription :**

Téléinscription via « Mon Self Mobile »

**Accessibilité :**

Formation accessible pour les PMR / personnes invalides

### CONTEXTE

Selon la directive européenne 2010/63/UE, transposée en février 2013 l'utilisation des animaux à des fins scientifiques doit répondre à la règle des 3R mise en avant : Remplacement des animaux quand cela est possible, Réduction de leur nombre en fonction des procédures, et « Raffinement », c'est-à-dire utilisation des meilleures techniques à disposition et limitation des dommages causés à l'animal.

Ce domaine de la recherche est particulièrement évolutif et soumis à une pression sociale importante.

### LA FORMATION

#### Objectif général :

Disposer des outils indispensables pour réaliser les inspections en établissement d'expérimentation animale, mise à jour des connaissances très évolutives dans le domaine de la recherche.

#### Objectifs pédagogiques :

- Acquérir ou maintenir des compétences dans le domaine spécialisé de l'inspection en expérimentation animale ;
- Connaître la réglementation pour les inspecteurs juniors, et ses évolutions dans le domaine de l'expérimentation animale ;
- Connaître les méthodes d'inspection ;
- Savoir analyser différentes situations conformes et non-conformes, au cours des inspections ; connaître les évolutions en matière de recherche et la gouvernance européenne dans ce domaine.

#### Contenu :

- Evolutions réglementaires au niveau national et européen dans le domaine expérimentation animale et conséquence dans le suivi des établissements ;
- Utilisation des grilles d'inspection et vadémécum, conduite de l'inspection pour les inspecteurs juniors ;
- Eléments de maîtrise des projets de recherche utilisant des animaux.

#### Méthodes pédagogiques :

Apports réglementaires, conférences par des personnalités professionnelles, échanges de pratiques entre les inspecteurs et la référente nationale.

#### Prérequis

Connaissance de la réglementation relative à l'expérimentation animale à disposition sur l'intranet du MAA.